



**AXXON**

Edition n°36 • Décembre '17

# MAGAZINE

Magazine pour et par les kinésithérapeutes

Participez à la défense de la profession : affiliiez-vous dès à présent ! p.16 • Symposium d'Axxon : un 7<sup>e</sup> succès ! p.18 • Presque 9000 kinésithérapeutes participent activement à la promotion de la qualité. Et vous ? p.24

Où en est le chantier juridique d'Axxon ? p.10



Les membres d'AXXON reçoivent aussi **AXXON Exclusif**,

l'édition qui fait le plein d'infos professionnelles

# Amonis

Partenaire privilégié d'AXXON

## Revenu garanti

- une couverture sur mesure en cas d'incapacité de travail

## Assurance groupe et EIP (Engagement Individuel de Pension)

- des solutions flexibles pour les kinésithérapeutes en société

## Votre PLC (Pension Libre Complémentaire)

- 1,60% de taux de base en 2017
- 3,25% de rendement global net offert en 2016
- jusqu'à 62% d'avantages fiscaux
- la sécurité de votre famille

## Vos avantages sociaux INAMI

- pour votre pension
- pour votre revenu garanti



50 ans de savoir-faire



## Amonis

- **Spécialiste** des avantages sociaux **INAMI** et de la **PLC** depuis 50 ans
- Couvertures spécifiques aux prestataires de soins

Contactez gratuitement l'un de nos conseillers au **0800/96.113**  
[www.amonis.be](http://www.amonis.be) • [info@amonis.be](mailto:info@amonis.be)

## « L'exercice physique à visée médicale » des kinésithérapeutes, à l'intérieur de l'assurance-maladie et en-dehors !

Inutile de rappeler que le budget réservé à la kinésithérapie à l'intérieur de l'assurance-maladie est fortement mis sous pression depuis quelques années. Les autorités tiennent en effet trop peu compte, dans son élaboration, de facteurs tels que les besoins réels du patient, le vieillissement, la demande croissante de soins de kinésithérapie en provenance des différents domaines de la médecine, l'augmentation des plaintes d'origine professionnelle, la croissance de la population, etc.

En 2002, le budget de notre secteur a fait l'objet d'un véritable hold-up et les nouveaux investissements promis par la suite n'ont jamais été réalisés. S'ajoute à cela qu'il n'y a pas ou guère eu d'indexations au cours des cinq dernières années et que nous prenons en charge de plus en plus de patients dont nous assurons le rétablissement professionnel ou sportif en un nombre de séances de plus en plus faible. Début 2017, tous les stakeholders s'entendaient pourtant à dire qu'un « effort significatif » devait être réalisé au bénéfice du secteur... mais jusqu'ici, ces belles intentions sont malheureusement restées lettre morte.

La rentabilité des cabinets de kinésithérapie est aujourd'hui compromise et faute de bénéficier d'un honoraire conforme au niveau du marché, les kinésithérapeutes sont forcés d'aller chercher des revenus en-dehors du système de remboursement ordinaire. Vivre exclusivement de l'assurance-maladie limite le kinésithérapeute dans son modèle de revenus et affecte le niveau de qualité de ses compétences professionnelles. Les prestations non remboursables à l'intérieur de l'assurance-maladie et un financement complémentaire ou alternatif pour des prestations de kinésithérapie qui sortent du cadre de l'assurance peuvent améliorer la rentabilité de nos activités.

Les kinésithérapeutes vont clairement être amenés à endosser un nouveau rôle important, qui nécessitera toutefois l'élaboration d'un nouveau cadre professionnel et déontologique pour les prestations qui sortent du cadre de l'INAMI. « Spécialiste du mouvement/de l'exercice à visée médicale » et indépendant du renvoi du patient par le biais d'une prescription médicale, le kinésithérapeute est plus que jamais l'acteur idéal pour assumer une fonction de coaching, de conseil et d'accompagnement des patients/clients. Des financements alternatifs provenant d'assureurs privés, des couvertures complémentaires des mutuelles et de diverses entreprises et projets peuvent intervenir dans les besoins des patients/clients en matière de prévention, de promotion de la santé, de traitement et de coaching assurés par les kinésithérapeutes.

En tant que kinésithérapeutes, nous devons être conscients que notre modèle financier n'est pas exclusivement lié aux activités qui s'inscrivent dans le cadre de l'INAMI, car nos compétences professionnelles vont au-delà du couplage de prestations à une nomenclature. Le défi pour l'avenir sera de faire prendre conscience aux patients/clients de la plus-value du volet « mouvement » de la kinésithérapie. En tant que « spécialiste de l'activité physique à visée médicale », le kinésithérapeute devra trouver le moyen de faire la différence à l'intérieur de l'offre extrêmement diversifiée qui existe dans ce domaine dans notre société.

Je conclus en vous souhaitant d'ores et déjà une année 2018 extrêmement fructueuse !

Peter Bruynooghe  
Président Axxon Physical Therapy in Belgium



**« Vers un  
nouveau rôle  
important pour le  
kinésithérapeute, »**

**24.000 PRATICIENS DE PROFESSIONS LIBÉRALES  
COMME VOUS CHOISISSENT XERIUS  
POURQUOI ?**



**VOTRE STATUT SOCIAL EST PARFAITEMENT EN ORDRE**  
**VOTRE REVENU ET FAMILLE SONT PROTÉGÉS**  
**RECEVOIR UNE PENSION RASSURANTE**  
**POUR TOUT CECI, UNE SEULE ADRESSE**

[WWW.XERIUS.BE](http://WWW.XERIUS.BE)

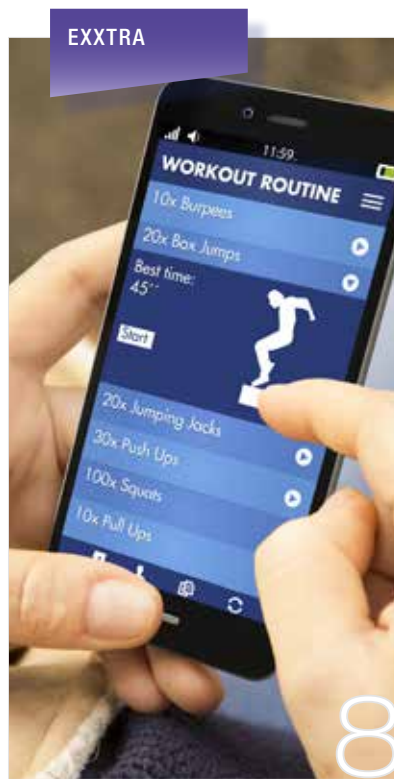
**xerius**

# Sommaire



EXXTRA

6



EXXTRA

8



AXXON EN ACTION

10



AXXON EN ACTION

18



RELAXX

28

**6** **EXXTRA** L'ESTIMATION DE LA PENSION EST IMPOSSIBLE SI LE SYSTÈME À POINTS EST INTRODUIT

**8** **EXXTRA** OBJETS CONNECTÉS ET SANTÉ : UNE OFFRE GRANDISSANTE

**10** **AXXON EN ACTION** OÙ EN EST LE CHANTIER JURIDIQUE D'AXXON

**18** **AXXON EN ACTION** SYMPOSIUM D'AXXON : UN 7<sup>E</sup> SUCCÈS !

**24** **REFLEXE QUALITE** PRESQUE 9000 KINÉSITHÉRAPEUTES PARTICIPENT ACTIVEMENT À LA PROMOTION DE LA QUALITÉ. ET VOUS ?

**28** **RELAXX** UN CAFÉ AVEC ANN COPPÉ

**30** **EXXTRA** VOS AVANTAGES EN TANT QUE MEMBRE D'AXXON

## AXXON MAGAZINE

PUBLICATION DE L'ASBL AXXON

### DÉCEMBRE 2017

TRIMESTRIEL  
ANNÉE 9 – N° 36  
IMPERIASTRAAT 16 – 1930 ZAVENTEM  
BUREAU DE DÉPÔT: Gand X  
NUMÉRO D'AGRÈMENT: P910669

### ÉDITEUR RESPONSABLE

PETER BRUYNOOGHE  
IMPERIASTRAAT 16 – 1930 ZAVENTEM

### RÉDACTEURS EN CHEF

FABIENNE VAN DOOREN  
SÉBASTIEN KOSZULAP  
REDACTION@AXXON.BE

### COORDINATION GÉNÉRALE

SÉBASTIEN KOSZULAP

### COPYWRITING

KAREN THIEBAUT  
SÉBASTIEN KOSZULAP

### TRADUCTION

EMILY VAN COOLPUT

### CONCEPT & RÉALISATION

ZORGANDERS BVBA

### IMPRESSION

GRAPHIUS

### ADRESSE DE CORRESPONDANCE

**AXXON**  
IMPERIASTRAAT 16 – 1930 ZAVENTEM  
T 02 709 70 80  
WWW.AXXON.BE

### NUMÉRO DE COMPTE POUR LES

**COTISATIONS**  
BE18 3631 0868 1365

Vous recevez cette revue en fonction du nom et de l'adresse qui se trouvent dans notre base de données. Suite à la mise en application de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, vous avez la possibilité et le droit de modifier vos données.

Les articles/publicités paraissent sous la responsabilité des auteurs/firmes. Axxon se réserve le droit de refuser des textes et/ou publicités qui pourraient nuire à la profession.

© Tout texte ou partie de texte ne peut être copié, photocopié, quelle qu'en soit l'utilisation sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

# L'estimation de la pension est impossible si le système à points est introduit

Si le ministre fédéral des Pensions Daniel Bacquelaine reste attaché à l'idée d'une pension à points, l'estimation du montant de la pension via [mypension.be](http://mypension.be) sera «impossible», relèvent les trois syndicats.

**my pension.be**

Le site, dont les nouvelles fonctionnalités ont été présentées le 21 novembre, permet désormais d'estimer tant sa pension légale que complémentaire. Selon le futur système de pension que voudrait implémenter le gouvernement, le nombre de points glanés au cours de la carrière sera connu, mais la valeur de ceux-ci ne sera, elle, déterminée que peu de temps avant le départ en retraite.

Les syndicats réaffirment que la valeur des points sera dépendante de la conjoncture économique. «Et sur cela, le travailleur n'a aucun poids, tandis que cela pourra engendrer une plus faible pension. Un tel système mène donc à l'incertitude.»

Les trois organisations se disent cependant satisfaites des nouvelles fonctionnalités de [mypension.be](http://mypension.be).



L'estimation du montant de la pension est «la cerise sur le gâteau».

Ils soulignent seulement que l'implémentation de la pension à points

rendrait «les efforts faits pendant dix ans et les dizaines de millions investis» vains.

Source : Belga

# NAQI

SKIN IN  
BALANCE

Découvrez les coffrets cadeaux NAQI®, un cadeau de fin d'année utile et original!  
Disponible sur: [www.fysioshop.be](http://www.fysioshop.be)

## NAQI® Massage Gift Box



Lotions de Massage NAQI®, TOP produits pour professionnels!  
Combinez 2 lotions de Massage NAQI® dans le coffret cadeau NAQI® !

## NAQI® SPORT BOX

Le coffret NAQI® Sport contient les lotions indispensables pour le sport: le cadeau de fin d'année parfait.

Ne laissez pas le froid vous empêcher de faire du sport en extérieur!

PROTECTION AGAINST FRICTION

PROTECTION AGAINST COLD

REDUCES MUSCLE FATIGUE

## SCORE®

seats to suit

10% de réduction  
jusqu' à 31/12/2017

SCORE, maintenant disponible chez NAQI® Belgium!

Score est spécialisée dans le développement de fauteuils ergonomiques réalisés dans des matières de qualité supérieure pour le secteur médical.

- Les sièges de Score sont fabriqués avec une grande précision à partir de matériaux durables.
- Une garantie à vie sur vérin à gaz.
- Matière : Stamskin TOP F 4340, couche inférieure en jersey polyamide, revêtement antibactérien et antimoisissures

Pour découvrir l'ensemble de leur gamme, contactez-nous: [info@naqi.be](mailto:info@naqi.be) - 02/230.20.10 ou visitez notre site web: [www.fysioshop.be](http://www.fysioshop.be)



Beschikbare Stamskin kleuren



# Objets connectés et santé : une offre grandissante

Les objets connectés foisonnent. Tandis que certains relèvent du gadget, d'autres remplissent de réelles fonctions. Aide aux traitements, suivi de paramètres : qui aurait pu prévoir une telle percée dans le domaine de la santé ? Bijoux, balances, vêtements... l'imagination semble sans limites. Et demain ?

Un objet connecté est un objet muni de capteurs qui envoient des informations vers une application mobile ou un service web. Actuellement, dans le domaine de la santé, ces objets ont principalement pour mission d'aider à évaluer sa forme physique, de suivre ses performances personnelles (sport, régime, etc.) ou d'accompagner l'utilisateur dans le contrôle et la prise en charge d'un traitement (mesure de la tension artérielle, de la fréquence cardiaque, de la glycémie, contrôle de la prise des médicaments, etc.). Mais leur pertinence ira bien plus loin demain.

## Parmi les derniers en date

Des bijoux intelligents qui aident les services de secours à accéder plus rapidement aux données médicales des victimes : imaginés et développés par un ancien cycliste de haut niveau, ces bijoux design innovants (bracelets en silicone ou pendentifs en aluminium) sont disponibles depuis quelques mois en France et online. Ils portent un numéro d'identification unique relié à des données personnelles (anonymes). Celles-ci sont recueillies sur un site internet agréé par le Ministère de la Santé et offrant toutes les garanties de sécurité.

L'accès aux données peut se faire 24h/24 et 7j/7, via un smartphone ou en appelant la centrale d'appels via le numéro figurant sur le bijou. Les services de secours accèdent donc rapidement aux données critiques d'une personne accidentée ou victime d'un malaise : identité, groupe sanguin, antécédents médicaux, allergies, traitements en cours, coordonnées des proches, etc. Des in-



formations utiles en cas d'urgence qui peuvent sauver des vies.

## Et demain ?

Pour aider les victimes d'AVC à retrouver de la mobilité, une start-up a créé un dispositif de stimulation électrique contrôlé par le patient. Des électrodes placées sur le bras provoquent un choc électrique qui permet de faire bouger les muscles. Le dispositif complet comprend des patchs d'électrodes, un appareil contrôlable par le patient et une application pour tablette.

La sélection d'un des programmes de la tablette permet à l'utilisateur de savoir où

placer les électrodes et de configurer les impulsions électriques pour produire le mouvement souhaité. Les patients n'ont alors plus qu'à déplacer leur main pour contrôler la stimulation électrique qui permet de faire le mouvement : ramasser un verre, presser un bouton, etc.

Le patient peut ainsi améliorer sa mobilité : une étude de l'hôpital universitaire de Lausanne a montré que celle-ci s'améliorait significativement après l'utilisation de l'appareil, 70 % des patients présentant une amélioration notable de leurs fonctions motrices.



Source : [www.karott.be](http://www.karott.be)



# BOUGEZ SANS PEINE !

LE N°1 POUR LES  
ARTICULATIONS\*

# Flexofytol®

extrait *bio-optimisé* de curcuma



**BIODISPONIBILITÉ  
EXCEPTIONNELLE**

*existe en 60 & 180 caps*



**Flexofytol®** contribue à :

- maintenir la souplesse des **ARTICULATIONS**,  
des **MUSCLES** et des **TENDONS**
- limiter le vieillissement du **CARTILAGE**

Plus d'infos sur [www.flexofytol.be](http://www.flexofytol.be)

\*Sources IMS 2017 – market joint care systemic OTC \*\*Decrease of a specific biomarker of collagen degradation in osteoarthritis, Coll2-1, by treatment with highly bioavailable curcumin during an exploratory clinical trial. Henrotin et al. BMC Complementary and Alternative Medicine 2014, 14:159

  
**Tilman®**

Votre santé par les plantes

[www.tilman.be](http://www.tilman.be)

# Où en est le chantier juridique d'Axxon ?

Afin d'avoir toutes les cartes en main pour négocier une bonne Convention 2018, Axxon a lancé au début de cette année un certain nombre d'études, d'enquêtes et d'actions. Nous vous proposons aujourd'hui un petit état des lieux de notre chantier juridique.

Le fil rouge du chantier juridique d'Axxon est d'obtenir enfin, après 50 années d'injustice, la disparition de l'inégalité qui existe entre les patients des kinésithérapeutes conventionnés et non – conventionnés au niveau du remboursement.

Cette discrimination financière concerne les patients des kinésithérapeutes mais aussi des logopèdes, sages-femmes et infirmiers... mais pas ceux des médecins et dentistes qui n'ont pas adhéré à la convention.

Axxon a la ferme conviction que les règles de remboursement actuelles sont une entorse aux articles 10 et 11 de la Constitution, consacrés respectivement aux principes d'égalité et de non-discrimination. L'article 10 de la Constitution stipule ainsi que tous les Belges sont égaux devant la loi, tandis que son article 11 établit que la jouissance des droits et libertés qui leur sont accordés doit leur être assurée sans aucune forme de discrimination.

Comme nombre d'entre vous en ont certainement conscience, le moulin juridique belge tourne toutefois au ralenti et nous avons parfois l'impression, en tant qu'organisation professionnelle, d'être logés à la même enseigne que *L'Ingénieur Noble Don Quichotte de la Manche* dans le roman éponyme de Miguel de Cervantes... mais qu'à cela ne tienne : nous continuons notre lutte !

- 1 La procédure découlant de la **requête** déposée par Axxon le **10 avril 2017** avec le soutien de plus de 1500 kinésithérapeutes déconventionnés a été ouverte le 9 juin 2017 par le **Tribunal du Travail de Bruxelles**. Comme Axxon a également déposé une procédure en annulation devant le Conseil d'État, le Tribunal du Travail a toutefois renvoyé l'affaire au rôle dans l'attente de l'arrêt de ce dernier. Il s'agit de la procédure usuelle lorsqu'une requête auprès du Tribunal du Travail se double d'une action au Conseil d'État.
- 2 Comme nous l'avons mentionné au point 1, une **requête** a également été déposée par Axxon auprès du Conseil

d'État le **10 mai 2017**. Elle cible principalement un certain nombre d'erreurs de forme et d'inexactitudes dans la Circulaire 2017/01 de l'INAMI en date du 10 mars et dans la Convention M17. Fin août, nous avons reçu par l'intermédiaire du greffe du Conseil d'État le **mémoire** en réponse des avocats de l'INAMI.

Dans leur réaction, les juristes de l'Institut ont toutefois sciemment embrouillé la situation d'une manière telle qu'il n'a plus été possible pour l'auditeur du Conseil d'État d'y voir clair !

D'après l'INAMI, le Conseil d'État ne serait pas compétent pour se pronon-





cer sur la demande déposée par Axxon en vue de l'annulation de la circulaire par le biais de laquelle la convention a été communiquée aux kinésithérapeutes individuels, son argument étant que ladite circulaire n'est pas un acte émanant d'une autorité administrative. Une réaction évidemment prévisible.

L'INAMI estime toutefois également que les arguments soulevés par Axxon méritent purement et simplement d'être balayés d'un revers de la main – une position, là encore, prévisible, puisque les juristes de l'INAMI ne vont évidemment pas donner noir sur blanc raison à Axxon. L'argument de l'Institut est ici que la convention M15 a bien été tacitement prolongée. Il se base pour l'affirmer sur l'article 49, §4 de la loi du 14 juillet 1994 relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités (loi SSI) et sur le fait qu'Axxon n'a dénoncé la convention M15 que le 27 septembre 2016 – un timing qui, d'après lui, constitue la preuve qu'Axxon n'a pas contesté la convention M15 en cours durant l'année 2016. L'INAMI estime par ailleurs que ni l'article 12 de la convention M17 ni le point 3 de la circulaire ne constituent une violation de l'article 49, §1 et §5 de la loi SSI. Enfin, il juge que le troisième argument invoqué est également infondé et que la convention peut bel et bien

s'appliquer avec effet rétroactif.

Dans son **mémoire en réplique déposé le 20 octobre 2017**, Axxon conteste avoir accepté la prolongation tacite de la convention M15. Notre organisation a en effet fait savoir par le biais de ses lettres d'information de mars et avril 2016 et de son site internet qu'elle s'opposait à la prolongation tacite de la convention M15, appelant même ensuite les kinésithérapeutes à fixer librement leurs tarifs – des messages qui ont toutefois été retirés du site internet d'Axxon en avril 2016 sous la pression de l'INAMI et d'autres stakeholders. Les juristes d'Axxon ont réfuté de façon extrêmement détaillée tous les éléments invoqués par leurs collègues de l'INAMI pour donner à l'auditeur du Conseil d'État une image correcte des faits.

Nous attendons à présent le rapport de l'auditeur du Conseil d'État, après quoi les deux parties auront une dernière fois l'occasion de réagir. Sur la base de l'ensemble de ces données, le Conseil



d'État rendra un arrêt qu'il communiquera à la partie perdante, qui aura la possibilité de formuler une toute dernière réplique. D'ici là, nous serons probablement mi-2018 et une procédure aura peut-être déjà été lancée contre la nouvelle convention M18.

- 3 **Le 27 juillet**, Axxon a remis à Siegfried Bracke, le Président de la Chambre des Représentants, une pétition comportant 16.142 signatures doublée d'une demande d'audition. Par ce biais, Axxon espère à nouveau obtenir la levée de l'article 49, §5, alinéa 3 de la loi SSI et de l'AR du 8 juin 1967 fixant les taux de remboursement de l'assurance dans les honoraires et prix des prestations de santé. **Le 27 septembre**, Axxon a reçu un courrier du Président de la Chambre l'informant que, conformément à l'article 142 du règlement de la Chambre des Représentants, sa demande avait été transférée à la Commission Santé Publique, Environnement et Renouveau de la Société. Celle-ci doit à pré-

sent décider à la majorité des voix (9 députés sur 17) si une audition sera organisée.

- 4 **Dans le cadre du dernier point de son chantier juridique**, Axxon va déposer une requête auprès du Tribunal du Travail au nom de deux patients de kinésithérapeutes déconventionnés. Dans la mesure où ces deux personnes touchent un remboursement inférieur de 25% à celui dont bénéficient les patients des kinésithérapeutes conventionnés et où il est donc question d'une perte de prestations, le Tribunal du Travail devra se prononcer plus rapidement ! Dans ce dossier, des patients ont en effet plus de chances d'être entendus qu'une organisation professionnelle... Il va sans dire qu'Axxon assume leurs frais d'avocat et de justice.

#### En bref :

- La procédure découlant de la requête déposée par Axxon le 10 avril 2017 a été ouverte par le Tribunal du Travail de Bruxelles le 9 juin 2017.
- La requête d'Axxon a également été déposée auprès du Conseil d'État le 10 mai 2017. Fin août 2017, Axxon a reçu un mémoire en réponse des avocats de l'INAMI.
- Le 20 octobre 2017, Axxon a déposé un mémoire en réplique auprès du Conseil d'État. Reste à présent à attendre le rapport de l'auditeur. Le Conseil d'État devrait rendre son arrêt mi-2018.
- Le 27 juillet 2017, Axxon a remis une pétition comportant 16.142 signatures au Président de la Chambre des Représentants, Siegfried Bracke, pour réclamer une audition.
- Le 27 septembre 2017, Axxon a reçu un courrier du Président de la Chambre l'informant que sa demande avait été transférée à la Commission Santé Publique, Environnement et Renouveau de la Société. Affaire à suivre donc...
- Axxon va déposer une requête auprès du Tribunal du Travail au nom de deux patients de kinésithérapeutes déconventionnés.

# FYSIONOTES

Le logiciel pour votre cabinet kiné

| Seul ou en groupe | Cabinet multidisciplinaire |

## FYSIOCLOUD

- Où que vous soyez, ayez accès à toutes les possibilités de votre logiciel et ce simultanément avec les autres kinésithérapeutes du cabinet: idéal pour plusieurs lieux de pratique ou à la maison.
- Accessible 24h sur 24: pas besoins de laisser un pc allumé pour atteindre votre base de données.



2.300 exercices présentés visuellement avec des photos et des vidéos. Vous pouvez créer et sauvegarder des exercices et les lier aux patients dans Fysionotes.



Synchronisation automatique avec l'agenda de Fysionotes.

Possibilité d'un agenda par thérapeute.



052 42 49 37 | [www.fysionotes.be](http://www.fysionotes.be) | [info@hvhsystems.be](mailto:info@hvhsystems.be)

INTERNATIONAL CONGRESS OF PHYSIOTHERAPY

27.01.2018



## Women and sport

“A multidisciplinary clinical approach”



From recreational  
To  
Top athlete

**RAPPEL** : Le Congrès International dédié à la Femme **Sportive**, à ses **pathologies** et à leurs **traitements** se tiendra en janvier prochain sur le campus Erasme.

Différents aspects seront abordés tels la physiologie de la pratique physique chez la femme en bonne santé, jeune et moins jeune, chez la femme souffrant de certaines pathologies, les avantages et les blessures induites par l'activité sportive et leur prise en charge.

Ce congrès est destiné aux kinésithérapeutes, médecins, autres professionnels de la santé et entraîneurs sportifs.

La langue officielle est l'anglais mais une session est également prévue en français.

**INFORMATION & REGISTRATION:** [www.erasme.ulb.ac.be/kine/congress2018](http://www.erasme.ulb.ac.be/kine/congress2018)


**Venue :**  
Campus Erasme- Bâtiment F  
Route de Lennik 808-1070 Bruxelles

**Congress organizer :**  
Anne-Marie Ros  
Hôpital Erasme

**Information Desk :**  
E-Mail : [Physiotherapy.Congress-2018@erasme.ulb.ac.be](mailto:Physiotherapy.Congress-2018@erasme.ulb.ac.be)

# CGM OXYGEN

Medical Software



Vous et vos patients  
accessibles en ligne

## Synchronizing Healthcare

Laissez vos patients prendre rendez-vous dans votre agenda de cabinet en ligne. Utilisez le système de messagerie interne pour échanger des informations avec vos patients. Envoyez des confirmations de rendez-vous ou des messages. Publiez votre page web et faites en sorte que votre cabinet soit trouvé. Ne ratez pas votre chance et essayez maintenant la plateforme de communication par excellence entre dispensateur de soins et patient.



CompuGroup  
Medical



Avec plus de 10 ans d'expériences, Eurobytech® vous propose une gamme complète d'électrodes autocollantes réutilisables **Bytech®** de grande qualité, idéales pour l'électrostimulation.



Sachet individuel refermable



Auto-adhésives, repositionnables



Réutilisables 30 fois minimum



Biocompatibles (conforme ISO 10993-5)



Conductivité optimal (répartition homogène du courant)



Extrêmement souple



Excellente adhérence



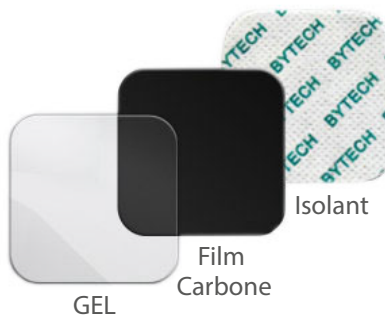
Gel hypoallergénique, hydrophobe



Connectique Fils ou clips



Conservation : 2 ans



+333 85 38 35 95



En Belgique, vous êtes plus de 20 000 kinésithérapeutes.

## Axxon défend chacun d'entre vous.

L'unique association de défense de la kinésithérapie reconnue par les autorités ne compte pourtant que 5 000 membres.

Ce n'est pas suffisant! Nous avons besoin de votre soutien afin de donner à la kinésithérapie la place qu'elle mérite au sein des soins de santé.

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons d'influence lors des négociations avec les autorités. Vous souhaitez de meilleurs honoraires? Des frais de déplacement justes? Un accès direct à la profession? Un statut social pour tous?

Donnez-nous les moyens d'obtenir cela pour vous et vos confrères!

**Ne restez pas passifs: participez à la défense de la profession!**

**Vous pouvez compter sur Axxon, Axxon compte sur VOUS!**

Plus d'infos: [www.axxon.be](http://www.axxon.be) – 02/709.70.80 – [info.fr@axxon.be](mailto:info.fr@axxon.be)

- 100% déductible fiscalement
- Participez à la défense de la profession
- Nombreux avantages





### **Tarifs de l'affiliation à Axxon 2018**

- Membre effectif indépendant en profession principale: 209 €
- Membre avec statut mixte: 209 €
- Membre salarié exclusivement: 126 €
- Jeune diplômé (été 2017 ou hiver 2018): 94 €
- Parent travaillant dans le même cabinet: 78 €
- Pensionné: 78 €
- Etudiant adhérent Bac3 & Master 1: Gratuit

**Devenez membre  
d'Axxon en  
quelques clics:  
[www.axxon.be](http://www.axxon.be)**

**→ Devenez  
membres**

**GARDEZ LES MAINS  
LIBRES POUR VOS PATIENTS**

**AXXON**

PHYSICAL THERAPY IN BELGIUM

# Symposium d'Axxon : un 7<sup>e</sup> succès !



Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, Axxon organisait son symposium « Actualité en kinésithérapie ». Grâce à votre présence, l'événement qui avait lieu ce 14 octobre à Marche-en-Famenne a une fois de plus rencontré le succès et nous vous en remercions !

Qui de mieux que vous pour parler de cette journée ? Anne-Sophie Binard, qui participait pour la première fois à notre symposium, nous fait part de son point de vue quant à la matinée académique :

« Lors de cette journée organisée par Axxon, j'ai été agréablement surprise par la qualité des différentes interventions. En effet, en tant que kiné omnipraticienne, je suis parfois déçue du peu de possibilités de mise en pratique des propos exposés lors des congrès. Or, dans ce cas-ci, il nous était proposé des applications thérapeutiques très concrètes lors de chaque présentation.

Dans un premier temps, Christophe Demoulin nous a proposé un rappel théorique des mécanismes de la douleur puis des différents moyens de détecter, évaluer et éduquer les patients présentant des mécanismes altérés de celle-ci. L'orateur étant très à l'aise avec son sujet, il se dégageait beaucoup de clarté dans ce domaine pourtant très complexe.

Après cela, l'intervention de Mathieu Tits nous a permis de mieux comprendre comment entreprendre une thérapie

progressive d'exercices dans le cadre d'un syndrome fibromyalgique. Cela nous a également permis de mieux comprendre la difficulté de mener à son terme un tel projet.

Le sujet suivant, présenté par Jean-Marie Warzee, traitait de l'attitude du kiné face au patient souffrant de démence de type Alzheimer ou frontale dans le cadre de la gestion des troubles du comportement. On ressent immédiatement sa longue

expérience en tant que professionnel accompagnant au quotidien des patients atteints de démence. Il était également intéressant d'apprendre à différencier les types de démence et l'attitude à adopter face à ces différentes formes.

Jean-François Kaux nous a ensuite présenté un sujet concernant les injections de plasma riche en plaquettes (PRP) dans le cadre des tendinopathies. Les conditions bien



précises où il semble judicieux d'entreprendre ce traitement ont été expliquées.

Enfin, François Delvaux, sur base d'études récentes dans le domaine des tendinopathies des membres inférieurs, nous a entretenu des méthodes actualisées pour traiter efficacement ces pathologies et surtout sur ce qu'il ne faut plus faire.

En résumé, à la fin de cette matinée, il me semble avoir acquis quelques outils thérapeutiques de plus. »

Nous remercions Anne-Sophie pour ce compte rendu et nous sommes ravis qu'elle ait apprécié cette journée. Ce qui, au vu des nombreux échos que nous avons perçus durant l'événement, est le cas d'un grand nombre d'entre vous.

Il est important d'ajouter pour conclure que les ateliers assurés par Marie Foucart, Frédéric Pastouret et Laurent Pitance durant l'après-midi ont eux aussi été fortement appréciés et plébiscités lors des discussions de fin de journée.

Enfin, merci à nos partenaires qui ont largement contribué à la réussite de cet événement.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau symposium à la hauteur de vos attentes !

## Le kinésithérapeute est – il amorphe ou tout simplement heureux ?

Lors de notre symposium, nous vous avons demandé de répondre à un questionnaire afin de connaître votre avis sur les services que vous voudriez qu'Axxon développe pour ses membres.

À notre grand désarroi, nous n'avons récolté que 33 documents : plusieurs étaient vierges, d'autres contenaient des envies farfelues et une dizaine seulement renseignaient des désirs concrets et réalistes.

Faut-il en conclure que les kinésithérapeutes sont heureux, puisque la majorité ne souhaite bénéficier de rien de plus ? Je pense plutôt que la demande a été mal comprise. Aussi, nous vous demandons à nouveau quels sont vos désirs en matière de services qu'Axxon pourraient vous offrir ?



En vous remerciant pour les quelques minutes que vous consacrerez à cette action, dont le but est d'améliorer notre offre et ainsi répondre au mieux à vos besoins !

*Michel Roelants*

Complétez le questionnaire en ligne qui vous sera envoyé par newsletter dans le courant du mois de décembre ou envoyez-nous un email à [axxon@daxxon.be](mailto:axxon@daxxon.be) ou un courrier à Imperiastraat 16 – 1930 Zaventem en indiquant les services que vous aimeriez qu'Axxon propose, qu'ils concernent directement la kinésithérapie ou pas (ex. : assurances, carte-essence, voyages, etc.).

REJOIGNEZ NOUS AUX ...

# CONFÉRENCES AKAL 2018-2019

**23 novembre 2017 à 20h**

« Yoga & santé : Evidences scientifiques »

Oratrice : **Sophie Debouche**, kinésithérapeute, médecine physique, Cliniques Universitaires St-Luc et professeur de yoga certifiée Yoga Alliance

**11 décembre 2017 à 20h**

Conférence organisée conjointement avec un organisme de formation francophone

« Clinical reasoning in musculoskeletal physiotherapy »

Orateur : **Mark Jones**, BS Psych, Cert Phys Ther, Grad Dip Manip Phys, MS (University of South Australia)

**17 mai 2018 à 20h**

« Prise en charge d'une équipe sportive par le kinésithérapeute »

Orateur : **Alain Ptak**, kinésithérapeute et enseignant dans le domaine sportif

**Drink de clôture — Accréditation Pro-Q-Kine demandées**

**Lieu** : Faculté des Sciences de la Motricité, UCL  
1-2, Place Pierre de Coubertin - 1348 Louvain-la-Neuve

 <https://uclouvain.be/fr/facultes/ism/akal-alumni.html>

 [www.facebook.com/formation.continue.ism.akal](http://www.facebook.com/formation.continue.ism.akal)

[akalsecretariat@gmail.com](mailto:akalsecretariat@gmail.com)

P.A.F. : Etudiant 2 € / Autres 5 € / Alumni AKAL gratuit

ORGANISÉ PAR

L'ASSOCIATION DES KINESITHERAPEUTES ALUMNI DE LOUVAIN

EN COLLABORATION AVEC

LA FACULTE DES SCIENCES DE LA MOTRICITE (UCL)



# Ce mois-ci dans Axxon Exclusif

## Des nouvelles de la Commission de convention

Les réunions de septembre et octobre 2017 ont été l'occasion de discuter des dépenses du secteur de la kinésithérapie et dans la foulée, du budget du secteur pour 2018.

## Le Conseil Fédéral de la Kinésithérapie et le Profil de Compétences Professionnelles du Kinésithérapeute en Belgique en 2020

Peter Van Roy, président du Conseil Fédéral de la Kinésithérapie, nous expose le nouveau profil de compétences professionnelles et profite de l'occasion pour nous présenter les divers groupes de travail actifs au sein du Conseil.

## La thérapie manuelle orthopédique : définition, caractéristiques et mise au point sur la situation en Belgique

Bien que la thérapie manuelle orthopédique existe depuis des décennies et qu'un récent arrêté royal belge reconnaissant cette discipline comme une qualification professionnelle particulière en kinésithérapie pour la prise en charge des troubles neuro-musculo-squelettiques ait été publié en 2014, elle demeure méconnue des patients mais également du monde médical. Pourtant, cette discipline basée sur un raisonnement clinique fait l'objet d'un nombre croissant d'études scientifiques mettant en évidence son intérêt.

## Quelle est l'efficacité de la stimulation nerveuse électrique transcutanée chez les patients souffrant de douleurs neuropathiques ?

Le but de cette synthèse méthodique est d'évaluer l'effet de la stimulation nerveuse électrique transcutanée (SNET) sur la douleur en la comparant à un placebo (traitement factice), aux soins habituels, à aucun traitement et à la SNET comme adjonction aux soins habituels.





KineQuick Connect adapte votre cabinet individuel ou votre cabinet de groupe à votre guise sur l'appareil que vous utilisez. Car KineQuick Connect y harmonise parfaitement les informations présentées.

Grâce à KineQuick Connect, ces informations sont toujours mises à jour peu importe où, quand et par quel appareil vous les avez rentrées.

Vous avez, par conséquent, avec KineQuick Connect votre cabinet partout et toujours à portée de main. Tout ceci adapté à votre appareil et adapté à votre vie. C'est ce qui rend KineQuick Connect vraiment unique.

Surfez maintenant sur [kqc.be](http://kqc.be) et activez votre licence de démonstration gratuite.

**KINEQUICK**  
CONNECT



KineQuick est produit par Q-Top  
Kieselweg 6 - 3530 Houthalen-Helchteren  
tél. 011 52 57 06 e-mail: [info@kinequick.be](mailto:info@kinequick.be)

# Découvrez maintenant KineQuick Connect

## Le logiciel le plus simple pour votre cabinet

### NOUVEAU !

- 1** KineQuick Connect est **le seul programme sur le marché à avoir AssurKiné d'intégré de manière standard.** Pour les accidents de travail assurés par Ethias, vous avez donc beaucoup moins d'administration à faire et vous êtes assuré d'un paiement rapide. Utilisez-vous un autre logiciel ? Vous pouvez télécharger gratuitement et séparément notre module AssurKiné pour PC ou Mac sur [kqc.be](http://kqc.be)
- 2** Grâce au nouvel agenda web de KineQuick Connect, **vos patients peuvent maintenant planifier facilement leurs propres rendez-vous** via votre site. Vous gagnez ainsi beaucoup de temps tout en conservant le contrôle de votre agenda.
- 3** Vous pouvez aller maintenant vers KineQuick **pour un site professionnel pour votre cabinet ou votre cabinet de groupe.** Surfez vers [websitedemo.kinequick.be](http://websitedemo.kinequick.be) ou appelez le 011 52 57 06 pour plus d'explications.

# FOR REHABILITATION, PREVENTION AND ABILITY TRAINING



MULTIDRIVE



CONSOLE



## SKILLMILL™

ATHLETIC PERFORMANCE TRAINING

PUISSANCE



ENDURANCE



AGILITÉ



VITESSE



Le nouvel appareil Technogym non motorisé et avec une charge progressive d'entraînement, est spécialement conçue pour améliorer la coordination, la réhabilitation ou la préparation physique spécifique propre à la spécialité sportive.

Le SKILLMILL® développe les principales capacités physiques en un seul entraînement : la vitesse, la puissance (force x vitesse), l'agilité et l'endurance. La résistance réactive MULTIDRIVE permet d'entraîner l'extrémité inférieure en chaîne ouverte.

Plus d'information: [technogym.com/skillmill](https://technogym.com/skillmill)



The Wellness Company

# Presque 9000 kinésithérapeutes participent activement à la promotion de la qualité. Et vous ?



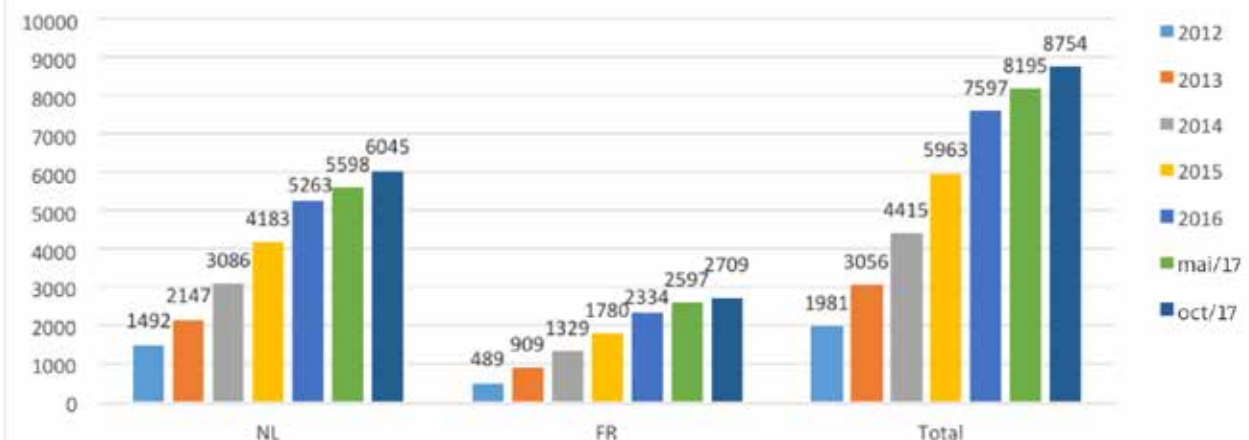
L'organisation indépendante Pro-Q-Kine a été fondée le 12 novembre 2012. Au nom de l'INAMI, cette asbl développe et gère la promotion de la qualité en kinésithérapie.

Créée en 2012 avec un collaborateur, Pro-Q-Kine est actuellement devenue une organisation qui emploie 4 personnes. Nicole Morre est à la barre de Pro-Q-Kine depuis les premières années. En tant que directeur de l'organisation, elle est impliquée dans la stratégie de fond ainsi que dans la gestion financière, elle est membre à titre consultatif du conseil d'administration et elle participe aux concertations avec les tiers. En outre, elle est responsable de la gestion quotidienne des 3 autres collaborateurs : Annelies, Anne-Catherine et Eline. En tant que kinésithérapeute ou organisateur de GLEK, vous pouvez faire appel à Annelies Libens, qui veille à répondre rapidement à vos questions. Anne-Catherine Mignot est quant à elle responsable du soutien logistique et administratif de Pro-Q-Kine. Pour

conclure, Eline Frencken prend la communication de l'organisation à son compte. Nous avons récemment déménagé dans des bureaux plus grands qui se trouvent au premier étage de l'Imperiastraat 16A à Zaventem : si vous avez des questions ou besoin d'aide, n'hésitez pas à passer nous voir pendant nos heures d'ouverture !

Le nombre de collaborateurs chez Pro-Q-Kine n'est pas le seul à avoir augmenté au fil des années ! Pour l'instant, presque 9000 (\*) kinésithérapeutes sont détenteurs d'un portfolio PE-online dans lequel sont enregistrées toutes leurs activités réalisées dans le cadre de la promotion de la qualité, ainsi que leur évolution vis-à-vis des critères de la qualité (voir Fig.1).

Fig.1 - Évolution du nombre de portfolios 2012- octobre 2017





2017

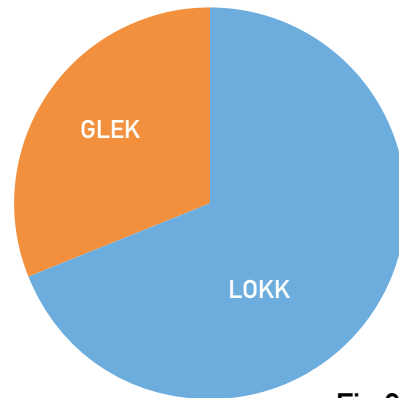


Fig.2

La promotion de la qualité en kinésithérapie commence par votre propre portfolio PE-online. Ce portfolio gratuit est votre dossier personnel dans lequel vous enregistrez toutes vos activités dans le cadre de la promotion de la qualité. Vous n'avez pas encore de portfolio ? Créez-le dès aujourd'hui via notre site web [www.pqk.be/fr](http://www.pqk.be/fr) et travaillez activement à la qualité de vos soins comme presque 9000 de vos confrères !

Participer à une concertation inter-collégiale (peer review) dans un Groupement Local d'Echange entre Kinésithérapeutes (GLEK) est l'un des critères de la qualité. Actuellement, nous comptons 241 (\*) GLEKs et LOKKs (la version néerlandophone des GLEKs). Pour voir un aperçu de tous les GLEKs et LOKKs, nous vous invitons à visiter notre site web [www.pqk.be/fr/maps](http://www.pqk.be/fr/maps) : vous y trouverez une carte avec les GLEKs et LOKKs ainsi que leurs données de contact (voir Fig.2)..

Vous n'aviez jamais entendu parler de ce portfolio avant de lire cette article? Le fonctionnement n'est pas tout à fait clair ? Vous pouvez suivre le cours « Travailler avec PE-online » chez nous ! Celui-ci vous permettra d'utiliser facilement et efficacement votre portfolio PE-online. Intéressé ? N'hésitez pas à nous contacter via [info@pqk.be](mailto:info@pqk.be).

[www.pqk.be](http://www.pqk.be) - [info@pqk.be](mailto:info@pqk.be) - 02/721.17.69

Ceux parmi vous qui ont déjà participé à un peer review au sein d'un GLEK savent que cette concertation est toujours modérée par un ou plusieurs modérateurs. Afin d'encadrer ces derniers le mieux possible, Pro-Q-Kine organise une formation pour les modérateurs 2 fois par an. À ce jour, 150 kinésithérapeutes néerlandophones et 98 kinésithérapeutes francophones ont suivi cette formation.

À part les GLEKs et LOKKs, 335 (\*) formateurs sont autorisés à demander l'accréditation pour leurs activités à l'heure actuelle. Ensemble, ils ont effectué plus de 2000 (\*) demandes d'accréditation en 2017, un chiffre qui augmente annuellement, ce dont témoigne l'agenda PE-online. Dans cet agenda, vous trouverez toutes les formations continues et tous les peer reviews accrédités.

(\*) Attention: tous les chiffres mentionnés ci-dessus datent de fin octobre 2017.

### Message important pour tous les détenteurs d'un portfolio PE-online

**Remplissez les évaluations des cours ou les questionnaires des activités de 2017 avant le 28 février 2018 !**

N'oubliez pas de remplir toutes les évaluations des cours ou les questionnaires des activités de 2017 à temps! Comme chaque année, vous avez jusqu'au 28 février pour le faire!

**Les évaluations des cours ou les questionnaires des activités de 2017 qui ne sont pas remplis avant le 28 février 2018 ne pourront pas être validés !** Toutes les évaluations des cours et tous les questionnaires se trouvent toujours dans votre portfolio PE-online sous l'onglet 'Evaluations'.



LES ATELIERS  
DE LA KINÉSITHÉRAPIE

#### NOUVELLES FORMATIONS

- Traitement des malpositions et malformations du pied du nourrisson
- Thérapie manuelle spécifique à la pédiatrie
- Méthode ABDO-MG® Luc Guillarme
- Actualisation de la prise en charge de l'épaule rhumatologique, traumatologique et chirurgicale

NOS DATES SONT SUR [WWW.SFER.BE](http://WWW.SFER.BE)

#### FORMATIONS BERNADETTE DE GASQUET

- Abdominaux
- Arrêtez le massacre !
- Stretch-Yoga revisité par l'APOR
- Plagiocéphalie, Prévention et traitement des déformations du crâne du nouveau-né
- Obstétrique et Protection du périnée en pré, per et post-partum
- Abdominaux revus par le Fitball
- Approche posturale de la lombalgie par la méthode De Gasquet - APOR®

#### NOS FORMATIONS

- Nouvelle approche rééducative des pathologies du complexe oro-facial et de l'A.T.M.
- Thérapie manuelle en pelvi-périnéologie
- Formation en posturologie - posturothérapie
- Bien être autour de la naissance : Gymnastique prénatale, hypotensive et prévention des prolapsus
- Rééducation des troubles vestibulaires, de l'équilibre et des vertiges
- Formation spécialisée en kiné sexologique
- Formation complète en périnéologie
- Hémiplégie
- Gériatrie - Soins palliatifs

#### RENSEIGNEMENTS & DATES

[www.sfer.be](http://www.sfer.be) - Pol Dumont  
Tél./fax 065 65 44 85 - 065 34 09 51  
[info@sfer.be](mailto:info@sfer.be)

#### LIEUX DES COURS :

Centre de Médecine Spécialisée  
Boulevard Saintelette 92  
B-7000 MONS  
-  
CHU Ambroise Paré  
Boulevard Kennedy 2  
B-7000 MONS

# Formation Continue Kiné 2017 2018

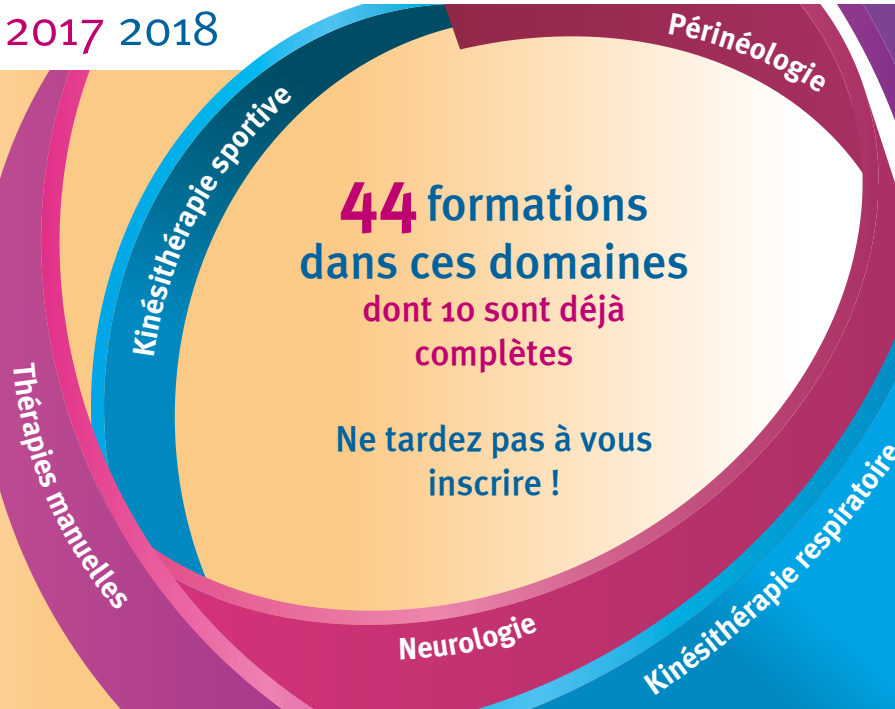


PARNASSE·ISEI



[www.vinci.be](http://www.vinci.be)

[www.facebook.com/formationcontinuevinci](https://www.facebook.com/formationcontinuevinci)



Pour plus d'infos : 02 771 17 48 - [formationcontinue.parnasseisei@vinci.be](mailto:formationcontinue.parnasseisei@vinci.be)



2018

*Axxon vous souhaite  
d'excellentes fêtes  
de fin d'année !*

# Un café avec Ann Coppé

Au travers de cette rubrique, nous vous proposons de faire connaissance avec les membres de notre conseil d'administration au travers d'une série de questions tantôt professionnelles, tantôt plus personnelles. Dans cette édition, nous donnons la parole à Ann Coppé, administratrice de notre aile néerlandophone.

## Dans quel contexte exercez-vous la kinésithérapie ?

Au cours de mes études à la KUL, j'ai été passionnée par les cours du Pr Hendrickx sur les phases du développement chez l'enfant. Après avoir obtenu mon diplôme, j'ai donc décidé de suivre ses formations et j'ai continué pendant plusieurs années à approfondir mes connaissances des troubles du développement et de l'apprentissage chez les plus jeunes. Je suis également fasciathérapeute. Ces deux formes de thérapie reposent sur le même principe de base, celui d'une approche holistique du patient, ce qui me correspond très bien.

J'ai rapidement ouvert un cabinet indépendant qui, après quelques années en solo, s'est mué en un cabinet de groupe axé principalement sur la kinésithérapie pédiatrique/psychomotricité et la fasciathérapie. Au fil du temps, nous sommes devenus un petit centre multidisciplinaire composé de plusieurs kinés, d'une logopède et d'une diététicienne – un cadre où il fait bon travailler ! L'un de mes objectifs professionnels est aujourd'hui de faire évoluer notre cabinet vers une pratique véritablement transdisciplinaire.

## Quelles sont les difficultés que rencontrent ce domaine de la kinésithérapie ?

Exercer cette forme de kinésithérapie moins conventionnelle, c'est presque automatiquement s'exposer à l'incompréhension, à la méfiance et aux préjugés des autres. J'ai donc d'emblée dû me battre pour « prouver » que ces approches thérapeutiques sont vraiment efficaces – un combat épuisant, mais également passionnant ! Quand on traite de jeunes patients, il est parfois difficile aussi de faire en sorte que tout le monde avance dans la même direction, de l'école au centre PMS/PSE en passant par



les parents, le médecin, le logopède... J'organise donc souvent des moments de concertation où j'essaie de mettre tout le monde autour de la table. Cela demande un investissement en temps et en énergie qui n'est absolument pas rémunéré, ce qui est à mon sens une réelle lacune de notre nomenclature. Ce n'est en effet qu'au travers d'une approche multidisciplinaire que l'on peut porter le traitement à un niveau supérieur !

## Qu'est-ce qui vous a motivée à endosser la fonction d'administratrice d'Axxon en plus de votre activité professionnelle déjà chargée ?

Mon métier, c'est une vraie passion que je défends à 300%. Je

suis notamment active depuis 14 ans au sein du cercle local, le KNB, car la kinésithérapie évolue et je veux contribuer à la faire avancer. Les qualifications particulières et intérêts spécifiques sont pour moi des aspects particulièrement précieux de la profession et je veux m'investir dans le développement d'un cadre où ils pourront s'épanouir parallèlement à la kinésithérapie générale. Il me semble également important de traduire les évolutions du terrain dans la politique de notre organisation professionnelle. Il est vraiment nécessaire que les deux niveaux – la base et les sphères décisionnelles – puissent s'influencer mutuellement. Lorsqu'un appel à « rajeunir et féminiser » le conseil d'administration a été lancé lors des dernières élections, il y a quatre ans, je me suis portée candidate en me disant que je correspondais bien à ce profil.

### Quelles sont vos tâches en tant qu'administratrice ?

En tant que « novice » au sein de l'administration d'Axxon, j'ai surtout passé ma première année à écouter et à apprendre. Aujourd'hui, mes tâches touchent principalement au recrutement des membres – un défi considérable, en cette période particulièrement agitée pour notre profession ! Personnellement, il me semble tout à fait naturel de m'affilier aux organisations qui me concernent, que ce soit sur le plan professionnel ou sur le plan social et je déplore toujours d'entendre certains confrères déclarer qu'ils ne sont pas membres d'Axxon parce qu'ils ne voient pas quelle plus-value cela représenterait pour eux. Cette façon de penser me semble très opportuniste et individualiste. Une association professionnelle ne se bat pas seulement pour des choses comme l'augmentation des honoraires. J'essaie donc de faire comprendre à des groupes de confrères quelle est « la plus-value pour eux » et de les motiver à nous rejoindre... car pour avoir du poids face aux autorités, il est important pour nous d'avoir une large base.

### Quel est d'après vous le plus grand défi à relever pour Axxon ?

La représentativité et la capacité à défendre les intérêts de TOUS les kinésithérapeutes du pays, qu'ils soient francophones ou néerlandophones, salariés ou indépendants et quels que soient leur cadre d'activité ou leurs compétences spécifiques. Si TOUS ces confrères rejoignaient l'association, je suis persuadée que les autorités et les mutuelles écouteront et respecteraient davantage notre secteur.



### Comment essayez-vous de promouvoir Axxon auprès de vos confrères qui n'en sont pas encore membres ?

En mettant en avant l'une de ses plus-values majeures : Axxon veille à ce qu'ils puissent exercer leur métier dans un cadre qui évolue avec la science et avec la réalité de la profession et leur assure une place à part entière dans un secteur des soins en constante évolution.

### Comment les kinésithérapeutes peuvent-ils s'investir activement en faveur de leur profession ?

En se réunissant au sein des cercles locaux et de l'association professionnelle, afin de contribuer à piloter les orientations stratégiques au départ de la base ! La direction d'Axxon est extrêmement ouverte au terrain et toujours demandeuse de bonnes idées ou initiatives. Il est tout à fait possible de contribuer à construire ou à développer la profession en participant activement à certains projets qui s'inscrivent dans notre fonctionnement sans forcément s'investir dans une fonction d'administrateur (qui effraie beaucoup de confrères).

### Votre fonction au sein de l'association est-elle facilement conciliable avec votre vie privée ?

Honnêtement, non ! En tant que femme, en particulier, il faut en permanence jongler entre les obligations professionnelles et privées – un exercice d'équilibre délicat qui oblige à faire preuve d'une grande souplesse et d'une capacité à garder une vue d'ensemble sur plusieurs agendas ! À la maison, ma famille se plaint régulièrement de me voir trop peu... mais une maman ou épouse passionnée et engagée, c'est tout de même plus intéressant que quelqu'un qui ne pense qu'à la vaisselle ou au repassage, non ?

# Vos avantages en tant que membre d'Axxon

En plus de soutenir la kinésithérapie, être membre d'Axxon vous permet d'avoir accès à une série d'avantages que nous avons négociés pour vous. Cette liste d'avantages est en permanente évolution. Découvrez-les tous en ligne en vous rendant sur [www.axxon.be](http://www.axxon.be). Identifiez-vous et cliquez sur la rubrique « Avantages ».



Nouveau : Axxon est reconnue en tant que fédération professionnelle auprès de l'agence de stationnement Parking Brussels : nos membres peuvent donc à présent bénéficier d'une carte de stationnement à tarif préférentiel: 75 €/an au lieu de 90 €/mois.



En collaboration avec VAB auto-assistance, nous offrons plusieurs formules de dépannage afin que vous puissiez vous déplacer sur la route en toute tranquillité d'esprit.



Axxon vous permet, grâce à CCV, d'avoir un terminal de paiement dans votre cabinet à prix intéressant.



CURALIA vous propose toute une série de polices d'assurance.



Le versement INAMI dans le cadre du statut social est à confier à AMONIS ou CURALIA, les partenaires privilégiés d'Axxon en la matière et qui gèrent exclusivement les assurances pension des médecins et pharmaciens.



Premiumdesk est une plateforme informatique qui, en tant que membre, vous est offerte gratuitement pour créer votre propre page web, votre agenda en ligne pour vos patients, une possibilité de backup, etc...



Axxon a conclu un accord de coopération avec ACCO, De Boeck et Prodim qui possèdent un département de littérature médicale et kinésithérapie.



CEBAM - Evidence Based Medicine – est la branche belge de la Cochrane Collaboration. Via Axxon, vous avez accès à un prix très avantageux à la littérature scientifique que CEBAM met à disposition.



Kinésithérapie Scientifique est un mensuel technique et pratique fait par des kinésithérapeutes pour des kinésithérapeutes. Soyez au fait de l'évolution de votre profession en prenant un abonnement annuel.



Abonnement gratuit au magazine de Handicap International, un excellent moyen de se tenir au courant du travail mené par des kinésithérapeutes partout dans le monde.



Gymna et Xerius sont également, chacun dans sa matière, des partenaires privilégiés d'Axxon.



En collaboration avec Randstad, Axxon a développé une solution sur mesure pour tous les remplacements (temporaires) au sein de votre cabinet ou de l'établissement où vous exercez. Trouver un kiné qualifié pour un remplacement à temps plein ou à temps partiel devient un jeu d'enfant grâce à AxxFlex !



Axxon organise, en collaboration avec LTD3, une facturation dans le système tiers-payant. Vous encaissez le ticket modérateur, vous transmettez vos ASD à LTD3 qui facture le reste à la mutuelle du patient. Ceci pour une contribution de 2,48% (hors TVA) sur le montant facturé.



AxxLease, le service pour tous les membres d'Axxon dans le cadre de leurs investissements professionnels.



Les patients mauvais payeurs sont toujours problématiques. En tant que membre, vous pouvez faire appel à notre service de récupération d'honoraires AxxonRECUP.



En outre, vous pouvez toujours faire appel à notre secrétariat pour tout conseil relatif à la profession, vous avez accès à toutes les informations présentes sur notre site web, vous pouvez publier des petites annonces gratuitement et vous bénéficiez d'un tarif préférentiel lors de vos commandes via notre économat en ligne.



Nos membres bénéficient également d'un système de déclaration simplifiée auprès de la Commission de la protection de la vie privée : contactez notre secrétariat pour plus d'informations !

# Plus de pension, Moins d'impôts ?



Épargnez aujourd'hui sur votre contrat Pension Complémentaire Curalia: **déduction fiscale à 100%**.



**Calculez votre gain d'impôts**  
grâce à notre module de calcul!

[info@curalia.be](mailto:info@curalia.be) | 02/735.80.55  
**Curalia, le spécialiste pour votre pension!**



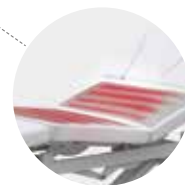
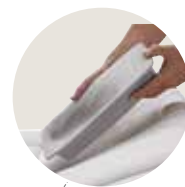
# OSTEOFLEX LUXE



## Édition limitée

Gymna fête son 50e anniversaire avec cette table de massage exclusive :

- coussins carbone - rembourrage à 2 couches spécialement pour des manipulations - ornés d'un élégant point sellier blanc,
- coussin facial ergomax,
- chauffage des coussins intégré.



**ACTION  
JUBILÉ  
-15%**



Édition limitée livrable / Action de Jubilé valable jusqu'au 31/12/2017.

Gymna siège principal • Pasweg 6 C • 3740 Bilzen  
Gymna Gand • Jan Samijnstr. 23 • 9050 Gand  
Gymna Bruxelles • Imperiastr. 16A • 1930 Zaventem

Service clientèle : 089 510 550  
gymna@gymna.be

***gymna***  
www.gymna.be